



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

24-05-18

Dossier complet le :

12-07-18

N° d'enregistrement :

2018-6644

1. Intitulé du projet

Défrichement de 0.9 ha au lieu-dit Près des Joncs sur la commune de La Puye pour la construction d'une unité de méthanisation

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

TECHNIQUE BIOGAZ

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

REDIFI Yacine, Co-gérant

RCS / SIRET

8 0 3 8 7 8 0 5 7 0 0 0 1 4

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47° a)	Défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0.5 ha.
1°	ICPE correspondant aux rubriques 2781 et 2910c : Régime de déclaration

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Défrichement de 0.9 ha du lieu-dit Près des Joncs, peuplés de taillis simple pour la construction d'une unité de méthanisation, soumis au régime de déclaration ICPE pour les rubriques 2781 et 2910. En effet, le biogaz sera valorisé par cogénération.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de défrichement est la construction d'une unité de méthanisation.

L'unité de méthanisation sera alimenté par des effluents agricoles (fumiers et lisiers) ainsi que des végétaux (déchets de céréales, CIPAN, paille).

La production de biogaz alimentera un moteur de cogénération (électricité et chaleur) et le digestat sera traité par séparation de phase.

Les digestats liquide et solide seront valorisés par un retour au sol en tant que matières fertilisantes sur les terres agricoles, dans le cadre du cahier des charges CDC DIGAGRI 1.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le défrichement sera réalisé par abattage et arrachage de souches en été 2019. Les travaux seront réalisés pendant les heures de travail de la semaine (8h00-19h00) afin de réduire les nuisances.

Les travaux de construction de l'unité de méthanisation seront lancés en été 2019 :

- Terrassement/VRD : 3 semaines
- Construction des cuves (yc séchage du radier) : 3 mois
- Mise en place du process : 2 mois
- Fondation des bâtiments : 2 semaines
- Mise en place de la charpente et de la couverture : 2 semaines
- Travaux de raccordement du cogénérateur à l'EHPAD : 2 semaines
- Tests à froid : 2 semaines

Il est prévu un accès à la route avec un portail de 12 m de large. Une voirie carrossable en enrobé de 12 m sur 2 m est prévu au niveau de la parcelle 10 pour rejoindre la route existante. L'unité produira de la chaleur qui sera utilisée par l'EHPAD, via un réseau de chaleur de 845 m en DN 125.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les intrants de l'unité de méthanisation seront situés dans un rayon de 10 km et répartis ainsi :

- Fumier bovin : 6400 t
- Fumier caprin : 700 t
- Fumier ovin : 1000 t
- Fumier porcin : 800 t
- Déchets de céréales : 800 t
- Paille : 600 t
- Ensilage de CIPAN : 500 t

L'unité de méthanisation produira 3000 t de digestat solide et 7000 t de digestat liquide. Les digestats seront valorisés par un retour au sol, en tant que matières fertilisantes sur les terres agricoles, dans le cadre du cahier des charges CDC DIGAGRI 1.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation de défrichement.
Déclaration ICPE pour les rubriques 2781 et 2910.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface défrichée	0.9 ha
Surface d'implantation du projet (C10,C15,C16,C17,C18 et C19)	1.985 ha
Surface plancher du bâtiment social (les autres bâtiments sont ouverts sur une face)	45 m ²
Utilisation des digestats	Rayon de 10 km
Distance de réseau de chaleur	845 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Près des Joncs,
86260, LA PUYE

Parcelle C10
Parcelle C15
Parcelle C16
Parcelle C17
Parcelle C18
Parcelle C19

Coordonnées géographiques¹

Long. 46° 38'15 "N Lat. 0 ° 44'54 "E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le défrichement produira du bois.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est dans aucune zone protégée. La zone la plus proche est une ZNIEFF de type 1 située à 550 m.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non applicable

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Evacuation du bois coupé. Il est prévu une augmentation de trafic de 4 véhicules par jour (hors week-end). Ils passeront par la RD2 puis la route d'accès communal.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'abatage d'arbre provoquera des nuisances sonores temporaires et diurnes. Les travaux s'opéreront cependant en respect de la législation en vigueur relative aux émissions sonores et seront effectués dans des plages horaires classiques (pas le we) pour limiter les nuisances. Il est prévu une mesure de bruit en phase d'exploitation tous les 3 ans.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En ce qui concerne la méthanisation, les lisiers susceptibles d'émettre des odeurs seront stockés en fosse fermée et les fumiers seront stockés sous un bâtiment avec un traitement d'odeur par vapeur sèche. Compte tenu de la petite taille du projet (déclaration), la réglementation ICPE ne demande pas de réaliser d'étude olfactif.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Il y aura une torchère en tant qu'organe de sécurité dans le cas d'un dysfonctionnement du moteur. La torchère fonctionnera ainsi uniquement en secours, de façon non prévisible et très limité (quelques heures par an).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase travaux pour la méthanisation, les déchets seront triés et traités via des filières adaptées.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le défrichement des espaces boisés ne modifiera pas la vision paysagère du site depuis la voirie. Aucune incidence n'est à noter en ce qui concerne le patrimoine culturel, archéologique et architectural. Une bande boisée en périphérie sera conservée pour anticiper l'intégration de l'unité.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Il est prévu de conserver une bande boisée en périphérie afin d'anticiper l'intégration de l'unité de méthanisation.

Pour le projet de méthanisation, les odeurs potentielles seront limitées au périmètre immédiat des matières stockées avec la mise en place d'un traitement d'odeur par vapeur sèche. En ce qui concerne les nuisances sonores, le moteur sera localisé dans un conteneur isolé phonétiquement. Il est prévu une mesure du niveau de bruit et de l'émergence tous les 3 ans à compter de la mise en service.

Une zone de rétention sera installée autour des cuves afin d'éviter tout risque de pollution en cas de perte d'étanchéité.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale dans la mesure où il se situe ni en zone Natura 2000, ni en zone humide, ni en zone sensible.

Les parcelles concernées par le projet ne présentent pas de sensibilité particulière en lien avec la continuité écologique (la zone la plus proche est une ZNIEFF de type 1 située à 550 m).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

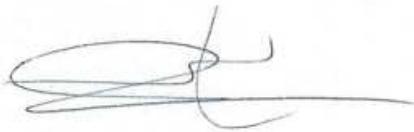
Fait à

Migné-Auxances

le,

20/06/2018

Signature



Implantation des photos de La Puye



Photo 1 prise le 22 mai 2018



Photo 2 prise le 22 mai 2018

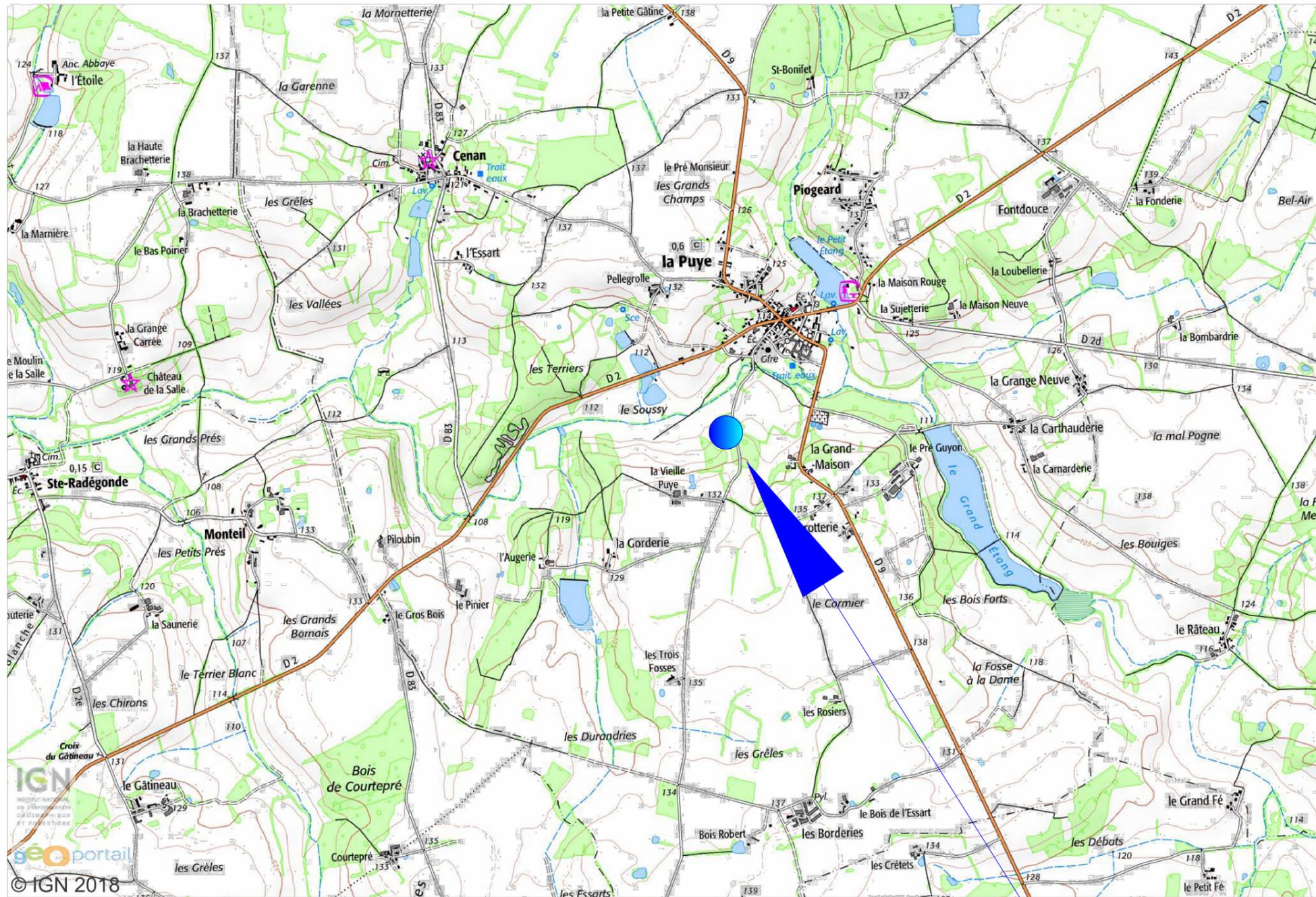


Photo 3 prise le 27 octobre 2017





24/05/2018 1/1500 AP 2	Plan de défrichement		AP		
		62, avenue de la Loge 86440 Migné Auxances Tel: 05 49 56 01 19 Fax: 05 49 53 23 48 contact@techniquebiogaz.com	Lieu-dit: " Pres des joncs " 86260 - LA PUYE		
<small>CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE & NE PEUT ETRE COPIE OU COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE. IL SERA CONSIDERE COMME TACITEMENT APPROUVE SANS RESERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ECRITES DANS UN DELAI DE 15 JOURS A DATER DE SA DIFFUSION.</small>					



PROJET

24/05/2018	Plan de situation - IGN	AP	
1/25000			
AP 1			
	62, avenue de la Loge 86440 Migné Auxances Tel: 05 49 56 01 19 Fax: 05 49 53 23 48 contact@techniquebiogaz.com	Lieu-dit " Pres des jons " 86260 - LA PUYE	
<small>CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE & NE PEUT ETRE COPIE OU COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE. IL SERA CONSIDERE COMME TACITEMENT APPROUVE SANS RESERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ECRITES DANS UN DELAI DE 15 JOURS A DATER DE SA DIFFUSION.</small>			

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

- Parcelles concernées
- Zone de défrichement

Département :
VIENNE

Commune :
LA PUYE

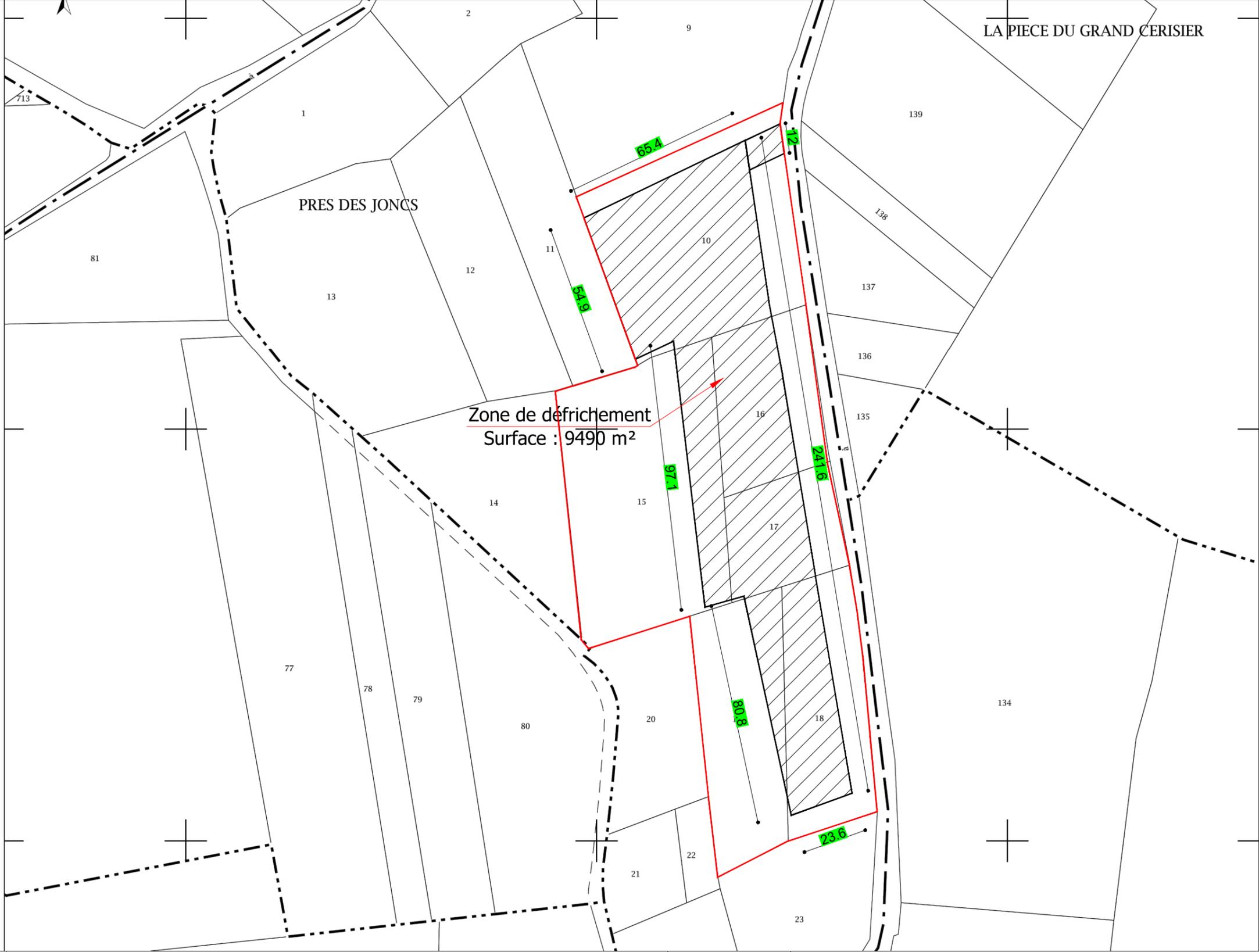
Section : C
Feuille : 000 C 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 29/03/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
POITIERS
SERVICE DU CADASTRE 86021
86021 POITIERS CEDEX
tél. 05 49 38 24 24 -fax 05 49 38 24 19
ptgc.860.poitiers@dgfip.finances.gouv.fr



24/05/2018
1/1500
AP 2

Plan de défrichement (2)

AP



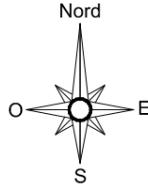
62, avenue de la Loge
86440 Migné Auxances
Tel: 05 49 56 01 19
Fax: 05 49 53 23 48
contact@techniquebiogaz.com

Lieu-dit: " Pres des joncs "
86260 - LA PUYE

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

-  Voirie lourde
-  Terrain gazonné
-  Clôture 1,93m ht - RAL 9005
-  Panneaux photovoltaïques
-  Couverture bac acier galvanisé prélaqué RAL 5008
-  Couverture bac polycarbonate translucide
-  Haie champêtre à planter
-  Haie champêtre existante
-  Réseaux Electricité
-  Réseaux Eaux Pluviales de toitures
-  Réseaux Eaux Pluviales de voiries
-  Réseaux Eaux Potables
-  Réseaux GAZ
-  Sens de circulation



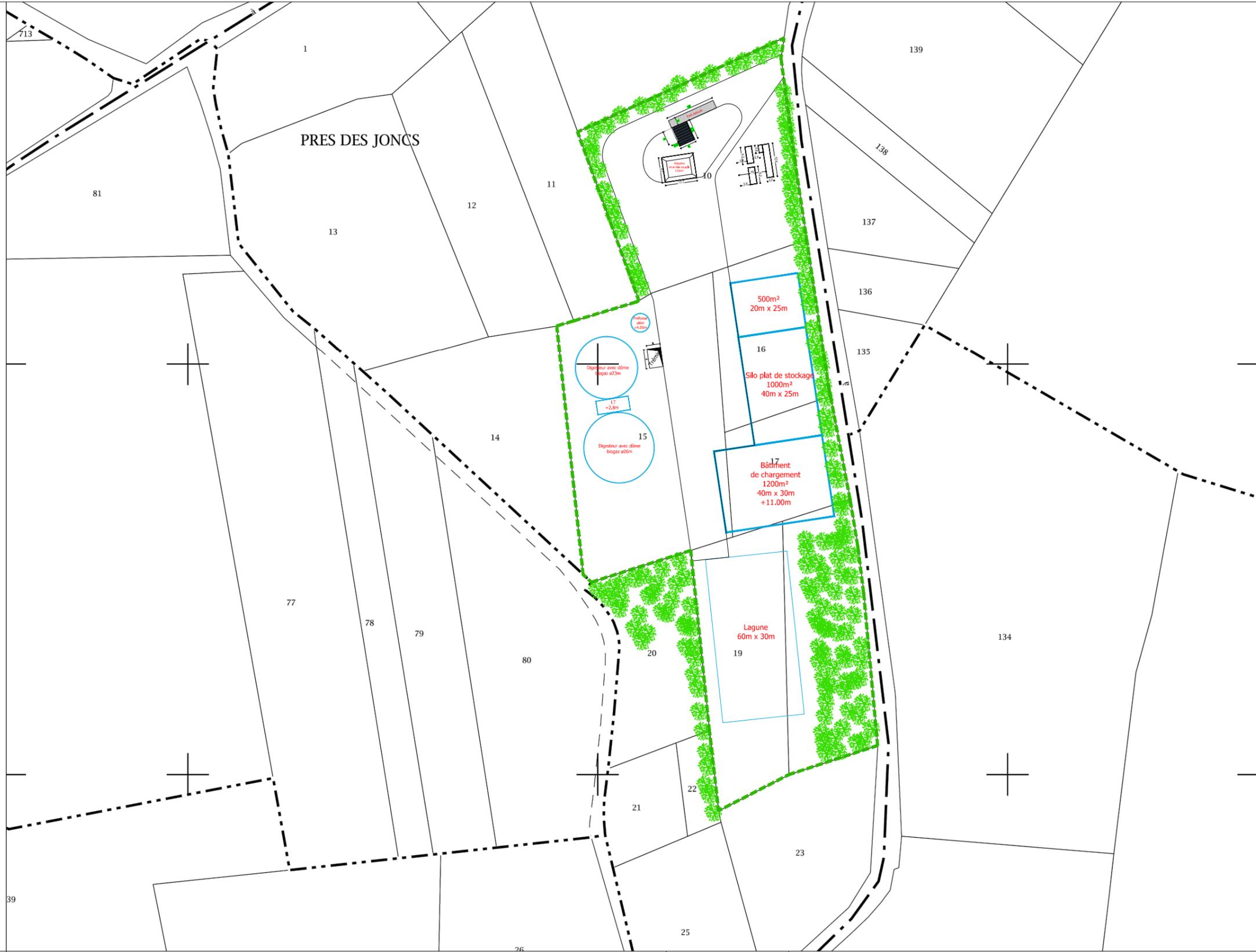
Section : C
Feuille : 000 C 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 29/03/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
POITIERS
SERVICE DU CADASTRE 86021
86021 POITIERS CEDEX
tél. 05 49 38 24 24 -fax 05 49 38 24 19
ptgc.860.poitiers@dgfip.finances.gouv.fr



29/09/2016	Plan de masse
1/1000	
PC 2	

Construction d'une unité de méthanisation

PC

Michel Blanchon
Architecte DESA
7 route de Nouaillé - 86000 POITIERS
Tél: 06 50 36 35 46
michel.blanchon.86@wanadoo.fr



62, avenue de la Loge
86440 Migné Auxances
Tel: 05 49 56 01 19
Fax: 05 49 53 23 48
contact@techniquebiogaz.com

86260 - LA PUYE

Raccordement à l'EHPAD (Réseau de chaleur)



— Réseau de chaleur DN 125